

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	12 ^{ème}
Nom de site	76_PICPUS	Numéro	75112_062_02
Adresse du site	76, rue de Picpus	Hauteur	R + 6 (28,30 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) Deux autres opérateurs présents sur le site BT et OF Version précédente validée à la CCTM du 21/09/2017		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	22/09/2017
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	23/09/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	23/10/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 30°, 170° et 260°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 30° <1V/m ; 170° <3V/m ; 260° <2V/m 5G : 30° <2V/m ; 170° <3V/m ; 260° <2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	31,85 m pour les antennes à faisceau fixe 32,90 m pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

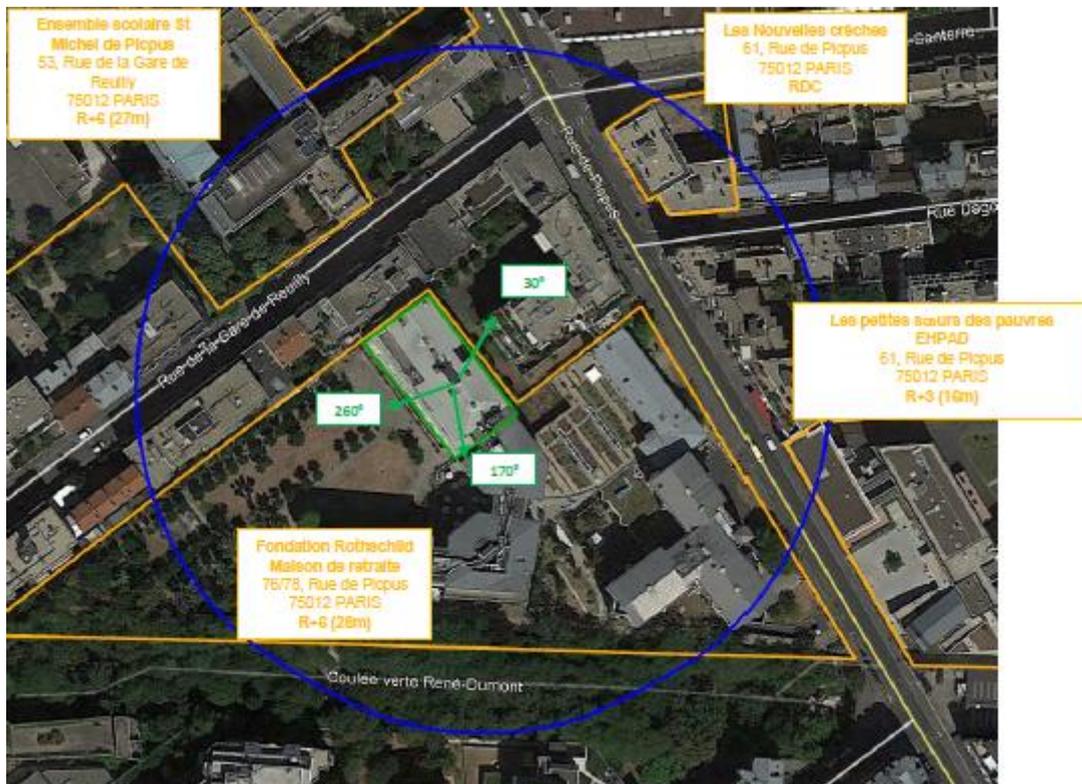
Description des antennes	Seuls des compléments aux antennes existantes seront installés, reprenant les teintes et aspects du matériel présent.		
Intégration antennaire	Les antennes sont maintenues en retrait de façade, afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.		
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur gris, et restent invisible depuis la rue.		

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ensemble scolaire St Michel de Picpus	53 RUE DE LA GARE DE REUILLY 75012 PARIS	R+6 (27m)	NON	52m	>1V/m, soit 3,05 %
Fondation Rothschild Maison de retraite	76/78, Rue de Picpus 75012 PARIS	R+6 (28m)	NON	Immeuble accueillant le relais	>1V/m, soit 3,05 %
Les petites sœurs des pauvres EHPAD	71, Rue de Picpus 75012 PARIS	R+3 (16m)	NON	90m	<1V/m, soit 0.83%
Les Nouvelles crèches	61, Rue de Picpus 75012 PARIS	Rdc	NON	80m	<1V/m, soit 0.55%

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ensemble scolaire St Michel de Picpus	53, Rue de la Gare de Reuilly 75012 PARIS	R+6 (27m)	NON	52m	1,80%, soit 1,09V/m
Fondation Rothschild Maison de retraite	76/78, Rue de Picpus 75012 PARIS	R+6 (28m)	NON	Immeuble accueillant le relais	3,45%, soit 2,09V/m
Les petites sœurs des pauvres EHPAD	71, Rue de Picpus 75012 PARIS	R+3 (16m)	NON	90m	<1V/m, soit 0,40%
Les Nouvelles crèches	61, Rue de Picpus 75012 PARIS	Rdc	NON	80m	<1V/m, soit 0,31%

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



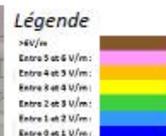
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

	Azimut 30°	Azimut 170°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	16.5 m

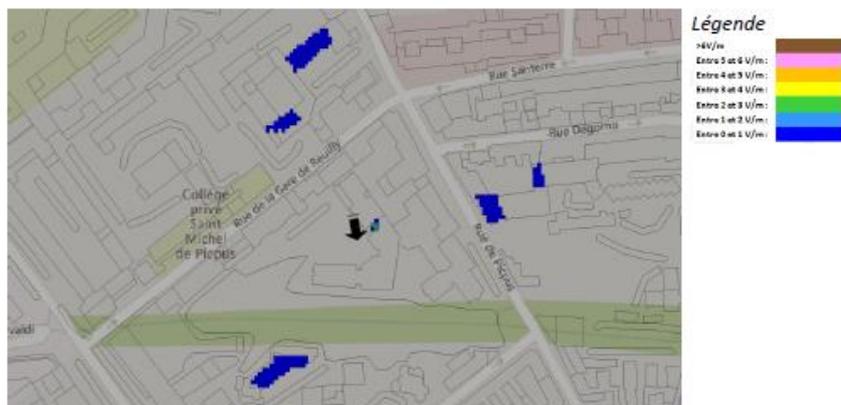
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



	Azimut 30°	Azimut 170°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	25.5 m	16.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat du projet : aucun changement visuel apparent



Vue des Azimuts

Azimut 30°



Azimut 170°



Azimut 260°

